



Cartulare di stampa  
PAPA FRANCESCO IN CORSICA  
15 di dicembri di u 2024

Contact presse : Jean-Sébastien ARRIGHI  
[jean-sebastien.arrighi@isola.corsica](mailto:jean-sebastien.arrighi@isola.corsica)  
+33 7 86 28 38 83



ARMOIRIES DE LA CORSE.  
EXTRAIT DE LA CARTE  
"GIUSTIFICAZIONE" - 1764  
MUSEE DE LA CORSE



Cuntattu stampa :

Jean-Sébastien ARRIGHI

Mail : [jean-sebastien.arrighi@isula.corsica](mailto:jean-sebastien.arrighi@isula.corsica)

Tél. : +33 7 86 28 38 83

## A CULLETTIVITÀ DI CORSICA SI RALLEGRA D'ACCOGLIE PAPA FRANCESCU IN CORSICA !

Bien avant l'annonce officielle de la venue du Pape en Corse, la Collectivité de Corse s'est coordonnée de concert avec l'ensemble des acteurs du territoire pour garantir une organisation adaptée et optimale de l'événement.

Aussi, les services de la Collectivité de Corse sont mobilisés dans les secteurs de compétences de l'institution : les transports terrestres, routiers, ferroviaires, aériens et maritimes ; la gestion des mobilités ; les ports et aéroports ; le patrimoine avec la rénovation de la cathédrale d'Aiacciu, et la mise à disposition bâtementaire.

L'engagement de la Collectivité de Corse en faveur de cette manifestation permettra à l'ensemble des Corses de profiter de ce moment d'histoire dans des conditions sereines, heureuses et sécurisées.

Gilles Simeoni, Président du Conseil exécutif de Corse, accueillera le Saint-Père en Corse et à la cathédrale Santa Maria Assunta d'Aiacciu. Dans cet esprit, le voyage du pape en Corse montre qu'il peut exister un lien simple entre religions et laïcité (cf. Tribune de Gilles Simeoni, Annexe 1)

Il lui offrira une médaille commémorative unique conçue par Toni Casalonga, acteur majeur du riacquistu qui remis au jour la devise « Cynrorium fortia bello pectora » des 800 Corses qui composaient la Guardia Papale.

La pièce a été fondue par le jeune créateur Matae Martin Rossi. Le coffret qui l'accueille est une œuvre d'art à part entière confectionnée par le sellier Dominique Santoni, où le bois et le cuir se marient à la perfection pour dessiner les armoiries de la Corse. Cette médaille et ce coffret sont des exemples de notre culture et les témoins de la transmission intergénérationnelle.

Marie-Antoinette Maupertuis, Présidente de l'Assemblée de Corse, offrira au Pape un jeune pin Lariciu, endémique de l'île.



# 2000 ANS

DE RELATIONS ENTRE LA CORSE ET LE VATICAN

## Ier SIÈCLE

Premières racines chrétiennes en Corse

## Vè SIÈCLE

Début significatif de l'évangélisation avec l'arrivée d'évêques exilés d'Afrique du Nord.

**601**

Première mention officielle de l'évêché d'Ajaccio dans une lettre pontificale.

## XIè SIÈCLE

Le pape Urbain II confie la Corse à Pise.

## XVè SIÈCLE

Création de la Guardia Corsa papale, force militaire corse au service des États pontificaux.

## XIXè SIÈCLE

Émergence de cinq cardinaux corses, dont Joseph Fesch, oncle de Napoléon.

**2023**

François Bustillo, évêque de Corse est créé cardinal

## VIè SIÈCLE

Introduction du monachisme et lutte contre les pratiques païennes sous Grégoire 1er

## VIIIè SIÈCLE

La Corse est cédée par Pépin le Bref au pape dans le cadre des États pontificaux.

## XIIè SIÈCLE

Les évêchés corses passent sous l'autorité de Gênes ; le christianisme devient dominant.

**1664**

Dissolution de la Guardia Corsa papale sous la pression de Louis XIV.

**2015**

Dominique Mamberti est créé cardinal

**DÉCEMBRE 2024**

Visite du Pape François en Corse

# LA CORSE ET LE VATICAN : UNE RELATION HISTORIQUE

L'Église corse a des racines très anciennes, remontant à la fin du Ier siècle, mais l'évangélisation significative débute au Ve siècle avec l'arrivée d'évêques exilés d'Afrique du Nord. Sous l'impulsion du pape Grégoire Ier (VIe siècle), le christianisme s'enracine davantage avec l'introduction du monachisme et la lutte contre les pratiques « païennes ». En 601, la première mention officielle de l'évêché d'Ajaccio apparaît dans une lettre pontificale. Au VIIIe siècle, l'île est cédée par Pépin le Bref au pape dans le cadre des États pontificaux, mais reste sous contrôle carolingien. À la fin du XIe siècle, le pape Urbain II confie la Corse à Pise, puis, au XIIe siècle, une partie des évêchés passe sous l'autorité de Gênes, période où le christianisme devient dominant.

## LA GUARDIA PAPALE ET LE TRASTEVERE

La Guardia Corsa papale, force militaire corse au service des États pontificaux, créée au XVe siècle, met en valeur les liens entre la Corse et Rome, assurant l'ordre dans les États pontificaux. Le quartier du Trastevere accueille une importante diaspora corse dès la Renaissance. Proche du Vatican, ce quartier devient un lieu stratégique pour les Corses qui travaillent au service de l'Église ou dans le commerce. Les membres de la Guardia Corsa papale y résident. Dissoute en 1664 sous l'insistance de Louis XIV, elle aura assuré la sécurité du pape durant 2 siècles. Cette date marque la fin d'une époque où les Corses jouaient un rôle militaire déterminant au Vatican.



Guardia Corsa - 1656 ; Extrait de « La Corse Militaire » ; Marquis d'Ornano - 1904

Les Corses, très impliqués dans la vie locale, auront marqué ce quartier, notamment à travers les églises San Crisogono, où des plaques mortuaires et sarcophages témoignent de leur présence. Ils ont également instauré la fête de la Madona Fiumarolla en 1505, toujours célébrée aujourd'hui. Des initiatives récentes, comme des messes en corse et des processions à San Crisogono, cherchent à raviver les liens historiques entre Rome et la Corse, mettant en lumière cette riche histoire souvent méconnue. La *cunfraterna di Santa Croce di Bastia* illustre les liens qui unissent la Corse à la Papauté.

Depuis l'an 1543, l'église Sainte-Croix de Bastia située à la Citadelle et adjacente à la cathédrale Sainte-Marie est agrégée à la basilique Saint-Jean-de-Latran à Rome, la cathédrale du pape.

Au XIXe siècle, cinq cardinaux corses, dont Joseph Fesch, oncle de Napoléon, illustrent le prestige insulaire dans l'Église. Plus récemment, deux figures marquent

l'histoire : Dominique Mamberti, créé cardinal en 2015, et François Bustillo, évêque d'Ajaccio, créé cardinal en 2023.

Ce dernier a attiré 800 fidèles corses à Rome pour cet événement historique, soulignant les liens vivaces entre la Corse et le Vatican. Les liens entre la Corse et le Vatican témoignent d'une riche histoire spirituelle, culturelle et institutionnelle. De l'évangélisation ancienne aux affiliations modernes, puis avec la renaissance récente des confréries, ces relations illustrent une fidélité durable. L'implication des Corses, au travers de la Guardia papale, des confréries ou par des figures ecclésiastiques majeures, met en lumière un héritage profondément enraciné, renforcé par des initiatives contemporaines célébrant ces connexions historiques et spirituelles.



Création du Cardinal François Bustillo  
Rome, 30 septembre 2023

# A CULLETTIVITÀ DI CORSICA S'IMPEGNA À PRÒ DI L'ACCOLTA DI PAPA FRANCESCU IN CORSICA

Dans le cadre de ses compétences, les services de la Collectivité de Corse sont pleinement mobilisés pour l'entretien et la gestion des axes routiers majeurs (RT20, RT21, RT22 et RT40) empruntés par le cortège papal et les Corses venant de l'île entière. La CdC également aussi contribué à la sécurisation du parcours avec l'achat de plusieurs kilomètres de barrières pour permettre à chacun de profiter de cette manifestation dans des conditions sereines et sécurisées.

Par ailleurs, la Collectivité de Corse met à disposition des bâtiments lui appartenant, notamment scolaires, afin de permettre l'organisation de la manifestation et la coordination des acteurs culturels et des forces vives participant au bon déroulé de la visite du Pape.

C'est le cas notamment pour la Cathédrale d'Aiacciu, propriété de la Collectivité de Corse, où le Président du Conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, accueillera le Saint-Père dimanche 15 décembre à 11h20.

## A MUBILITÀ

La coordination par la Collectivité de Corse des services de transports du territoire a permis l'augmentation du nombre de rotations ferroviaires entre Corti et Aiacciu ainsi que dans le secteur du grand Aiacciu, rendue possible par l'implication des Chemins de fer de la Corse (informations disponibles sur le site [www.cf-corse.corsica](http://www.cf-corse.corsica)). Aussi, la compagnie aérienne insulaire Air Corsica ([www.aircorsica.com](http://www.aircorsica.com)) a proposé pour l'occasion 6 000 places supplémentaires pour permettre au plus grand nombre de rejoindre la Corse, et aura l'immense honneur d'assurer le vol retour de sa Sainteté vers l'aéroport de Rome Fiumicino d'où il rejoindra le Vatican dimanche 15 décembre en fin de soirée.

## UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DE NAVETTES GRATUITES

À l'occasion de la visite du Pape en Corse, la Collectivité de Corse a mis en place un dispositif de navettes gratuites destiné à faciliter les déplacements des participants.

Quinze cars assureront une liaison en boucle entre le parking du collège de Purtichju et le rond-point d'Aspretu – Aiacciu.

(RT10-[www.isula.corsica/viacorsica/](http://www.isula.corsica/viacorsica/))

Les premières navettes partiront de Purtichju dès 6h00, tandis que le dernier retour d'Aspretu est prévu à 21h00. Le planning des rotations a été soigneusement élaboré pour tenir compte des contraintes réglementaires. Les horaires seront adaptés en temps réel, dans une marge de 5 à 10 minutes, afin de garantir un remplissage optimal des véhicules tout en laissant une certaine flexibilité pour les retardataires.

Des agents de la Collectivité seront présents aux points de départ, tant le matin que l'après-midi, afin de coordonner les embarquements, gérer les départs successifs et assurer la fluidité des rotations. Les horaires des navettes ont été ajustés en fonction des prévisions d'affluence et des événements clés de la journée, tout en respectant les temps de suspension nécessaires pour le passage du convoi papal.

Enfin, ces navettes gratuites profiteront également aux commerçants du marché de Noël de Purtichju, qui pourront les emprunter en sens inverse, depuis Aspretu. Cette initiative exemplaire s'inscrit dans pleinement dans la compétence de la gestion des mobilités par la Collectivité de Corse.



# LA CATHÉDRALE SANTA MARIA ASSUNTA

## PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

La loi de 2002 a marqué une avancée majeure pour la gestion du patrimoine corse. Elle symbolise une reconnaissance de l'importance culturelle et historique de l'île tout en lui offrant certains outils pour préserver ses richesses.

La loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse établit un cadre spécifique pour l'île, renforçant les compétences de la Collectivité Territoriale de Corse, et s'inscrit dans une démarche de décentralisation et de reconnaissance des particularités culturelles, économiques et environnementales de la Corse. En ce qui concerne les Monuments historiques, cette loi introduit des dispositions permettant une meilleure gestion et valorisation du patrimoine insulaire, en complément de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France et du décret n° 2003-1111 du 18 novembre 2003.

Son article 9 comporte 3 alinéas :

I. *La collectivité territoriale de Corse définit et met en œuvre la politique culturelle en Corse, en concertation avec les départements et les communes, et après consultation du conseil économique, social et culturel de Corse.*

II. *Dans le respect des dispositions de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, la collectivité territoriale de Corse conduit les études et définit les actions qu'elle entend mener en matière de patrimoine protégé et de travaux de conservation et de mise en valeur des monuments historiques, à l'exception de ceux qui demeurent propriété de l'État.*

III. *À l'exception des immeubles occupés par des services de l'État... la propriété des monuments historiques classés ou inscrits appartenant à l'État... ainsi que celle des objets mobiliers qu'ils renferment et qui appartiennent à l'État, est transférée à cette collectivité.*

La cathédrale d'Ajaccio Notre-Dame de l'Assomption — Santa Maria Assunta — fait partie des immeubles transférés par l'État à la CTC. Elle est classée au titre des Monuments Historiques le 30 juillet 1906, en raison de son importance architecturale et historique. Ce classement reconnaît notamment son architecture (Baroque et Renaissance), les œuvres qu'elle abrite, comme La Vierge au Sacré-Cœur d'**Eugène Delacroix** ainsi que son rôle dans l'histoire locale, notamment car **Napoléon Bonaparte** y fut baptisé.

La Cathédrale Santa Maria Assunta d'Ajaccio est l'un des édifices les plus visités de Corse. Au cours de ces quatre siècles d'existence (édifiée entre 1577 et 1593 sous l'épiscopat de l'évêque Giulio Giustiniani), la cathédrale a accumulé et concentré une remarquable collection d'œuvres d'art : toiles de maître, statues, marbres précieux, stucs dorés, pièces d'orfèvrerie et vêtements liturgiques aux armes des évêques.

**Des décors peints, des objets et du mobilier historiques (iconographie en annexe) :**

**Des décors peints :** représentant une architecture néo-antique peinte en trompe-l'œil sur un fond de ciel réalisés en 1820 par Pietro Pergoli, peintre décorateur toscan, originaire de Castelnuovo di Garfagnana, né le 29 juin 1788, mort à Ajaccio, le 22 février 1850

**Le maître-autel :** réalisé en marbre polychrome, chef-d'œuvre d'art liturgique, c'est un don de la grande-duchesse de Toscane Elisa Baciocchi, sœur de Napoléon I<sup>er</sup>. La demande d'un autel en marbre lui est faite en 1811. C'est ainsi qu'Elisa Baciocchi fait transférer à Ajaccio un maître-autel ancien (autel consacré par le Cardinal Giulio Spinola le 29 janvier 1680 et restauré en 1804 par l'archevêque Sardi, peu d'années avant son transfert dans l'île), provenant de l'église del Suffragio de Lucques.

**Des fonts baptismaux :** utilisés pour le baptême de Napoléon Bonaparte en 1771, la vasque des fonts baptismaux ainsi que son pied, en marbre blanc, datent de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. L'œuvre a été offerte par Monseigneur Giulio Giustiniani dont on voit les armoiries sur la base du pied.

**Des pièces d'orfèvrerie,** comme un calice en vermeil offert par le Pape Grégoire XVI (1831-1846) à Monseigneur Raphaël Casanelli d'Istria (1833-1869) le 10 janvier 1841, marqué par le poinçon romain. Une frise narrative, sur la fausse-coupe, représente des scènes du chemin de croix.

**Un tableau d'Eugène Delacroix :** *La Vierge du Sacré-Cœur*, ou *Le Triomphe de la Religion*, 1821. Huile sur toile ; 258 x 152 cm.

Une des premières œuvres de Delacroix, *La Vierge du Sacré-Cœur*, orne le retable de la chapelle de la Madonna del Pianto. Elle fut l'objet d'une énigme, aujourd'hui résolue. En effet, la toile est l'objet d'une commande faite à Théodore Géricault (artiste romantique, auteur du célèbre tableau *Le radeau de la méduse*) qui la cède secrètement à son élève, le jeune peintre Eugène Delacroix. Initialement prévue pour la cathédrale de Nantes, *La Vierge du Sacré-Cœur* est finalement refusée par son évêque, en 1822, sans doute pour des raisons d'ordre théologique. Le tableau arrive finalement à Ajaccio en 1827, où il change de nom : il devient *Le Triomphe de la Religion*. En 1842, la supercherie est révélée et l'œuvre est attribuée à Delacroix. Ensuite oubliée, elle sera redécouverte en 1928 par François Corbellini, conservateur du musée Fesch. Il s'agissait de réaliser un grand tableau représentant la dévotion au *Sacré-Cœur de Jésus*, culte symbolisant l'amour humain et divin de Jésus Christ et de Marie. Delacroix s'est détourné de cette commande en réalisant une allégorie : le personnage central incarne la Religion, ou la Foi. Une croix est appuyée sur son épaule et sa main droite élève un cœur. À ses pieds, des anges s'enlaçant peuvent symboliser une religion d'union et de paix, alors qu'au premier plan le personnage de gauche

représenterait le prophète tenant les Écritures, les 2 hommes de droite illustreraient la réception du christianisme par les peuples. Œuvre importante d'Eugène Delacroix, alors âgé de 22 ans, ce tableau marque le début de la carrière du jeune peintre, ici largement influencé par les liens amicaux et stylistiques qui le lient à Géricault, artiste à la personnalité fougueuse et tourmentée.



Autel secondaire de la Vierge des douleurs, dite Madonna del Pianto – Pascal Renucci

La cathédrale d'Ajaccio illustre parfaitement l'importance de la loi de 2002 dans la préservation et la valorisation du patrimoine corse. Transférée à la Collectivité Territoriale de Corse, elle témoigne de la richesse culturelle et historique de l'île, avec son architecture mêlant styles Renaissance et baroque, ses œuvres d'art remarquables, et son rôle symbolique lié à Napoléon Bonaparte. Cet édifice, emblématique du patrimoine insulaire, incarne l'engagement à protéger et transmettre cette mémoire collective unique.

# RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE DES TRAVAUX PRIORITAIRES

La cathédrale Santa Maria Assunta d'Aiacci est propriété de la Collectivité de Corse en conséquence de l'application de la loi du 22 janvier 2002 qui a transféré à la Collectivité Territoriale de Corse de la propriété d'immeubles classés ou inscrits, de sites archéologiques et d'objets mobiliers appartenant à l'État.

L'édifice a fait l'objet entre les années 1990 et le début des années 2000 d'importantes campagnes de travaux pour la consolidation de ses structures et la restauration de ses toitures et de ses façades.

Entre 2009 et 2011, des travaux de mise en sécurité ont été réalisés pour mettre l'édifice en conformité pour l'accueil du public. Dix ans après, des difficultés subsistent au quotidien, entretien courant, fonctionnement cultuel et accueil des visiteurs.

D'autre part, l'édifice est toujours affecté par des désordres d'assainissement dans ses structures et l'ensemble de ses décors intérieurs, dont certains très précieux, continuent de se dégrader. Également, les façades et les couvertures de l'édifice ont souffert du temps et des intempéries et nécessiteront également des interventions de restauration importantes malgré un entretien courant régulièrement assuré.

Pour rénover l'édifice et pour garantir ses usages quotidiens, la Collectivité de Corse a programmé un ambitieux projet de restauration et d'aménagement de la cathédrale, prenant en compte sa valeur patrimoniale et satisfaisant aux besoins fonctionnels de ses usagers et des visiteurs.

Du fait de sa valeur patrimoniale, du caractère exceptionnel de sa gestion (seule cathédrale n'appartenant pas à l'État) et de l'ampleur de l'opération évaluée à près de 10 millions d'euros, il s'agit de l'un des plus importants projets patrimoniaux de Corse.



Maître-autel, cathédrale d'Aiacci – Pascal Renucci

Afin de concrétiser ce grand projet, la Collectivité de Corse a retenu le groupement mené par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Pierre-Antoine Gatier pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Le diagnostic rendu en juin 2024 après une année d'études s'est attaché à apporter un état des lieux précis et exhaustif de la cathédrale, comprenant le bilan de ses dispositions actuelles, la compréhension de son évolution dans le temps depuis sa construction jusqu'à nos jours ; ainsi que l'analyse des désordres sanitaires, techniques et fonctionnels qui l'affectent aujourd'hui.

Un projet de restauration générale a ensuite été proposé sur les prochaines années en trois grandes étapes :

- l'assainissement et restauration du clos et couvert – 3 293 000 €
- la restauration des intérieurs en trois phases – 6 038 000 €
- l'aménagement des espaces annexes – 541 000 €

Pour un montant global de 9 872 000 €.

Une première tranche de travaux répondant à des besoins prioritaires, fonctionnels ou sanitaires sera réalisée au début de l'année 2025. Dans l'attente de la restauration générale, cette tranche a pour objectif d'assurer la valorisation et le bon fonctionnement du monument, notamment à l'approche de l'année jubilaire 2025.

Le programme de cette première tranche de travaux prioritaires, évaluée à 598 000 €, se décompose comme suit :

#### La façade occidentale :

- mise en œuvre d'un badigeon provisoire de propreté ;
- mise en œuvre de crochets pour les oriflammes ;
- mise en œuvre de panneaux d'affichage ;
- mise en œuvre de mains courantes en ferronnerie.

#### Les portails occidentaux

- restauration des portails en bois de la façade occidentale ;
- remplacement des tambours actuels par des tambours vitrés ;
- travaux induits par le remplacement des tambours.

#### La boutique

- création de nouveaux accès pour la boutique ;
- réaménagement des espaces intérieurs.

#### Les intérieurs de la cathédrale

- restauration de l'emmarchement et de la table de communion du chœur ;
- réfection des estrades en bois de la cathèdre et de la pierre tombale ;
- restauration et déplacement des fonts baptismaux du côté du chœur ;
- réfection des lambris perdus du bas-côté nord
- installation d'un système de vidéosurveillance.

#### Les couvertures

- réfection de la couverture en zinc de l'antichambre de la sacristie ;
- entretien des couvertures courantes.

#### Le clocher

- mise en œuvre d'une cinquième cloche ;
- mise en œuvre de dispositifs anti-volatiles complémentaires ;
- remplacement des menuiseries les plus altérées ;
- révision de la colonne sèche ;
- remplacement de la source centrale et climatisation du local.

Cependant, la venue annoncée du Pape François à Ajaccio le 15 décembre prochain a conduit la Collectivité de Corse à anticiper la réalisation de certains travaux d'entretien visant à améliorer la présentation et l'usage du monument pour cet événement historique :

- la reprise des enduits dégradés et des corniches avec mise en œuvre d'un badigeon coloré en raccord avec l'existant sur la façade occidentale,
- la reprise des soubassements de la façade latérale sud avec la remise en état de la gouttière,
- la révision des couvertures en tuiles pour l'ensemble des versants afin de détecter d'éventuelles entrées d'eau encore actives.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Firroloni d'Ajaccio s'élève à un montant de 58 164 €.

Par ailleurs, 61 nouveaux bancs en châtaignier ont été fabriqués dans un délai particulièrement court (un mois et demi) par la menuiserie Antonetti de Venzolasca pour un montant de 116 270 €, améliorant ainsi l'accueil du public et en conformité avec les normes de sécurité et adaptée à la valeur patrimoniale du monument.

Pour le bon déroulé de la messe papale du 15 décembre, un facteur d'orgues, Romain Legros, est intervenu pour réaccorder les orgues.

# A MADONNA DI BRANDU U RITORNU D'UN OPARA MAIÒ

Après presque deux siècles d'exil forcé, la Madonna di Brandu est de retour en Corse et a été présentée au public le 16 juillet dernier dans l'église Sainte-Marie de Castellu Brandu, par Gilles Simeoni, Président du Conseil exécutif de Corse, Antonia Luciani, Conseillère exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine, et Patrick Sanguinetti, maire de Brandu.

Grâce au soutien de la Collectivité de Corse et du ministère de la Culture, ainsi qu'à une opération de mécénat populaire par l'ouverture d'une souscription à la Fondation du Patrimoine, délégation Corse, la Madonna di Brandu est redevenue la propriété de la commune de Brandu. La commune de Brandu a souhaité mettre cette œuvre d'art à la disposition de la CdC, pour répondre aux obligations strictes de conservation et permettre une accessibilité à un public le plus large possible. L'œuvre a est donc exposée au Musée de la Corse depuis le 20 juillet 2024, installée au sein de la galerie permanente.

## RESTITUTION DE L'UN « DES PLUS BEAUX RETABLES DE CORSE »

Ce retable, intitulé « La Vierge en trône tenant l'Enfant, entourée de quatre anges musiciens » est une œuvre d'une qualité inestimable, qui vient enrichir les collections de la Collectivité de Corse.

Attribué aux artistes florentins, Simone da Firenze et Rocco di Bartolommeo, le tableau est un exemple particulièrement saisissant de l'éclectisme génois du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Son retour en Corse permet d'illustrer les liens artistiques et culturels qu'entretenait l'île avec la capitale ligure et toute la péninsule italienne et de mettre en lumière le contexte historique et la création de cette période.

Il s'agit d'une œuvre d'une qualité exceptionnelle, un bien culturel inestimable.

Ce panneau provient de l'ancien couvent San Francescu de Brandu, dans le cap Corse.

Il fut déplacé, après la Révolution française, en raison de la mise en vente du couvent comme bien national et fut déposé dans l'église paroissiale de Brandu.

En 1839, Albin Chalandon, capitaine du Génie de passage en Corse, se porta acquéreur du retable. Héritier d'une riche famille lyonnaise, il avait constitué une importante collection d'objets d'art et de peintures d'époque médiévale, notamment des primitifs italiens. Certaines œuvres, issues de sa collection, ont été vendues et se retrouvent aujourd'hui dans de grands musées tels que le Louvre ou la National Gallery.

Au début de l'année 2023, ce précieux panneau est mis en vente aux enchères publiques par les héritiers Chalandon. Il a finalement été retiré de cette vente, sur décision du ministère de la Culture, considérant que ce chef-d'œuvre appartenait au domaine public.

En février 2024, la Collectivité de Corse signe un « protocole transactionnel » conduisant les héritiers Chalandon à rendre ce tableau à la commune de Brandu. Cette transaction a été menée à bien grâce au financement de la Collectivité de Corse, mais aussi grâce à une souscription populaire ayant permis de récolter les fonds nécessaires.

Le retable, tout en restant la propriété de la commune de Brandu, est mis à disposition de la Collectivité de Corse pour des raisons de sécurité et d'accessibilité à un large public.

Son retour dans l'île, 185 ans après l'avoir quittée, a permis d'enrichir admirablement le patrimoine de la Corse.



## DES COMMANDITAIRES IDENTIFIÉS

Ce retable provient de l'ancien couvent San Francesco de Brandu, fondé en 1474 par la famille Gentile, les seigneurs de Brandu. À cette époque, Brandu était une commune relativement riche grâce à un commerce maritime florissant, établi avec la terra ferma et la ville de Gênes.

La documentation d'archive a révélé que ce retable ornait le maître-autel de l'église conventuelle ; on peut ainsi raisonnablement supposer qu'il fut commandé par la famille Gentile, les seigneurs de Brandu.

## UN PRÉCIEUX RETABLE POUR LA CORSE

De nos jours, environ trente-cinq retables peints sur bois sont conservés dans des édifices religieux de l'île. Réalisés entre le milieu du XVe et la fin du XVIe siècle, tous sont protégés au titre des monuments historiques. Ce corpus compte de nombreuses œuvres de facture populaire, exécutées en Corse ou à Gênes, d'autres, beaucoup plus rares, proviennent d'ateliers réputés, de Ligurie et d'ailleurs (Sardaigne, Toscane, Piémont...).

La Madone de Brandu fait partie, par sa qualité d'exécution, du cercle très fermé des retables les plus précieux de Corse. C'est un témoignage exceptionnel à mi-chemin entre la tradition de l'art gothique et l'innovation picturale de la Renaissance.

## UNE MOBILISATION COLLECTIVE ET UN SOUTIEN FINANCIER EXCEPTIONNEL

Bien culturel appartenant au domaine public, la Madonna di Brandu a été au centre d'une bataille juridique pour empêcher sa vente aux enchères. Après des négociations intenses, une transaction financière forfaitaire de 350 000 € a été convenue entre les parties, permettant ainsi à la commune de Brandu de récupérer la Madonna di Brandu en évitant un contentieux juridique long et coûteux.

Pour aider la mairie de Brandu à réunir la somme nécessaire, la Collectivité de Corse a attribué une subvention exceptionnelle de 280 000 €, votée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse. Les donateurs particuliers se sont également fortement mobilisés en faveur du retour du retable par leur participation au mécénat populaire. Ainsi, 51 672 € ont été levés grâce au mécénat populaire, avec la participation de 284 donateurs. La Fondation du Patrimoine et son Club de Mécènes de Corse ont ajouté 15 000 € supplémentaires.

## Annexe 1

**TRIBUNE - La venue du pape François en Corse ce dimanche 15 décembre est l'occasion de montrer au reste de la France qu'il peut exister une relation saine entre religiosité et espace public, estime le président du Conseil exécutif de Corse.**

[Sur le Figaro](#)



[Le pape François sera en Corse](#), à Aiacciu, le dimanche 15 décembre. La perspective de [cette visite enfièvre l'île](#) et suscite un engouement populaire sans précédent. C'est en effet la première fois qu'un souverain pontife se rend dans l'île, pourtant distante de Rome d'à peine 350 kilomètres, et alors même qu'elle entretient avec le Vatican des liens étroits depuis le VIII<sup>e</sup> siècle : la Corse a été une terre vaticane, éruptive et rebelle - « *Cyriorium fortia bello pectora* » (« les Corses intrépides au combat ») - selon l'allégorie qui y est conservée ; plus de huit cents Corses formèrent d'ailleurs la Garde papale dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui encore, le nom des rues et des églises du quartier romain de Trastevere témoigne de ce long compagnonnage des insulaires avec la papauté.

Mais ce poids de l'histoire, indéniable, n'a pas suffi à dissiper les questions, et quelquefois les incompréhensions : pourquoi ce voyage alors que le pape était absent, quelques jours avant, pour un événement majeur inscrit au confluent de l'histoire, du sacré, et du profane : [la](#)

[réouverture de Notre-Dame de Paris](#), redonnée à la France et au monde après avoir failli être engloutie par le brasier du 15 avril 2019 ?

Le cardinal Bustillo, évêque de Corse, artisan clé, avec M<sup>gr</sup> Mamberti, cardinal originaire de Vicu et préfet de la signature apostolique depuis 2014, de la venue du pape dans l'île, nous a donné quelques clés pour comprendre. Il a d'abord souligné que la joie et l'espérance ne se font pas concurrence : fête à Paris pour célébrer, dans la gratitude envers tous ceux qui ont participé à la sauver et à la rebâtir, la renaissance de Notre-Dame, fête en Corse pour le « Dimanche de la joie » à Aiacciu, fête universelle de Noël, pour ensemençer la paix.

Alors que le monde, l'Europe et la France sont menacés par les guerres, les menaces et les tensions, l'Église invite celles et ceux qui croient, mais aussi tous les autres, à vivre dans le partage et la continuité ces trois moments heureux et fédérateurs, constitutifs d'une séquence globale et indivisible.

Le voyage du pape en Corse vient ensuite rappeler que la Corse est fille de cette Méditerranée, désignée, dans son discours de Marseille, comme un carrefour à la fois géographique et symbolique : celui du choix entre la culture de l'humanité et de la fraternité ou celle de l'indifférence.

Les institutions de la Corse, au nom de la tradition ancestrale d'hospitalité de l'île et du devoir sacré d'humanité, ont été les premières, en 2018, à proposer de recueillir les naufragés de l'*Aquarius*, quand les autorités étatiques européennes s'y refusaient. Ce choix a-t-il joué un rôle dans la décision du Saint-Père de rendre visite à l'île ? Impossible de le dire.

Reste une évidence, qui relève non plus du religieux mais du politique. Au-delà des crises migratoires, et pour pouvoir y répondre autrement que sous le prisme de l'urgence, de la crise et de la défiance, les États et les peuples du pourtour méditerranéen ont besoin d'un projet partagé. La Corse entend contribuer avec

humilité, mais détermination, à l'invention de ce destin méditerranéen commun. Elle le fera notamment avec ses voisins sardes, toscans, catalans, mais aussi avec ses partenaires de la rive sud.

Le cardinal Bustillo a, enfin, dans chacune de ses interventions publiques préparatoires à la visite du pape, rappelé un des enjeux principaux de ce déplacement : affirmer qu'il existe un lien simple, facile, constructif entre religions et laïcité, et s'interroger sur les conditions à créer pour réparer les liens entre les autorités civiles et les autorités spirituelles. Ce débat est d'une actualité brûlante et douloureuse en France.

En quoi la Corse peut-elle contribuer à en alimenter et enrichir les termes ? Sans doute à travers la façon dont cette terre et son peuple vivent la relation entre religiosité et espace public, thème d'un colloque à dimension méditerranéenne que le Saint-Père clôturera dimanche matin. Une pratique que l'évêque de Corse, qui a quadrillé l'île dans ses moindres rencontres pour écouter celles et ceux qui y vivent, a qualifiée de « *laïcité bienveillante* » : une laïcité tranquille, inclusive, vécue au quotidien de façon apaisée et naturelle, sans ostracisme ni conflictualité. Une laïcité respectueuse de tous et de chacun, qui rappelle que la loi qui, en France, en pose le principe vise à la réconciliation, et non au rejet et à l'hostilité.

La Corse est historiquement chrétienne. La religion et la foi catholiques façonnent, depuis les temps les plus anciens, tous les moments clés de la vie communautaire de notre petit peuple : les fêtes, les deuils, les processions, le cycle des saisons, le nom des lieux comme celui des gens, jusqu'à, plus surprenant pour l'observateur extérieur, la bénédiction d'une rencontre sportive ou d'un ouvrage public.

Fait politique, culturel, et religieux s'interpénètrent indissociablement, et depuis longtemps : la Révolution de Corse, au XVIII<sup>e</sup> siècle, a placé la jeune nation en lutte contre l'absolutisme du roi de France sous la protection de la Vierge Marie,

laquelle a donné son nom - *Dio vi salvi Regina* - à notre hymne, qui sera entonné à la fin de la messe de dimanche.

Mais cette Révolution s'est aussi abreuvée à l'esprit des Lumières et s'est forgée autour des principes, gravés dans une Constitution écrite, de tolérance religieuse, de séparation des pouvoirs et de droit au bonheur. Et nous sommes fiers que les Juifs traqués et persécutés, à Livourne au XVIII<sup>e</sup> siècle, au début du siècle en Syrie, ou dans l'Europe brune du deuxième conflit mondial, aient trouvé dans l'île un pays devenu le leur.

À la veille du 300<sup>e</sup> anniversaire de Pascal Paoli, la Corse d'aujourd'hui, par-delà les difficultés économiques et sociales, les incertitudes politiques, les tragédies de son histoire contemporaine, continue à s'inscrire dans le sillon ainsi tracé. Celui d'un modèle qui, tout à la fois, tient compte des racines d'un peuple, répond au besoin de sens et de spiritualité de la société contemporaine et offre à tous les citoyens, quelles que soient leur naissance, leur origine, leur couleur de peau ou leurs croyances, la même promesse d'appartenance et d'avenir.

En témoigne l'implication de la communauté musulmane de l'île aux préparatifs du voyage papal. C'est peut-être de ce modèle dont nous parlera le pape François pendant sa visite pastorale, lui qui, en 2013 déjà, nous disait : « *Je crois en l'homme.* »

## La Corse et le Saint-Siège, entre Moyen Âge et Temps modernes

Antoine Franzini  
*Historien médiéviste*  
 Décembre 2024

Il faut avant tout affirmer ce que la qualité des liens entre le Saint-Siège et la Corse doit à la proximité géographique de cette île avec Rome. En effet, en matière commerciale et culturelle ou en matière d'émigration économique, le Latium n'est pas loin de disputer la préférence à la Toscane en ce qui concerne le passage des Corses en Terre ferme. De la même façon, l'émigration militaire de ce pays de montagnards, dirigée vers de nombreux États italiens à la manière des Suisses, se fait aussi vers les États pontificaux où ils assurèrent la fameuse garde pontificale jusqu'en 1662. Ainsi, la relation entre les papes et les Corses s'ancre dans une réalité ordinaire, en raison de la présence à Rome de nombreux insulaires, dans toutes les couches de la société, des étudiants aux domestiques, des prélats aux officiers.

\*

Du point de vue de la domination territoriale médiévale, les documents légitimant les prétentions apostoliques sur la Corse, qui en feraient une terre de l'État pontifical, sont certes suspects, mais on ne peut nier le rôle éminent et protecteur des papes sur cette île dans le projet tyrrhénien des pontifes réformateurs, dans le cadre de la lutte avec l'Empire à partir du XII<sup>e</sup> siècle.

Après que le pape Grégoire III a le premier invoqué le secours de Charles Martel en 739, c'est Etienne II, venu rencontrer au palais de Ponthion son fils Pépin le Bref en 754, qui aurait reçu la promesse d'une donation dont la Corse faisait partie. De fait, les papes obtinrent des rois francs de faire entrer la Corse dans le Patrimoine de Saint-Pierre sur le fondement de la pseudo-donation de

Constantin, Charlemagne confirmant en 774 la promesse de son père, bien que l'île restât dans les faits un protectorat franc. Cette souveraineté très théorique du Saint-Siège se fera alors sous la protection des ducs de Lucques, bientôt marquis de Tuscia. C'est également dans le cours du IX<sup>e</sup> siècle, sous le pontificat de Léon IV, qu'un grand nombre de Corses s'installent sur la colline du Vatican qui s'entourait alors de murailles et à Porto (Ostie) et reçoivent du pape des terres et du bétail.

\*

Dans les temps plus sûrement documentés qui suivent, les relations entre la papauté et la Corse s'imposent tout au long des siècles. On voit ainsi entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle, les ambassadeurs de Corse se déplacer à Rome pour obtenir du pape l'envoi d'un gouverneur pour les défendre. Dans ces années, le diocèse de Corse dépend directement de Rome et le rattachement de ce diocèse insulaire aux archidiocèses de Pise et de Gênes au début du XII<sup>e</sup> siècle ne se fait pas sans difficulté. La relation de l'île avec le Saint-Siège est ainsi solidement ancrée dans le passé, remontant aux temps carolingiens et à l'époque de la réforme grégorienne, et en conséquence, les papes ont toujours été considérés avec plus ou moins d'effet comme les seigneurs éminents de la Corse. Ils la constituent ainsi en royaume à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle en l'assemblant à la Sardaigne, un royaume qu'il confie au roi d'Aragon.

Il faut ensuite attendre le cœur du XV<sup>e</sup> siècle pour voir à nouveau les Corses faire appel au Siègne apostolique et l'entreprise temporelle, politique et militaire, engagée en terre corse à partir de 1444 par Eugène IV, puis menée pendant environ trois années, s'inscrit dans ce cadre, alors qu'il prononce la déchéance des droits du roi d'Aragon sur l'île. La réfutation de la Donation de Constantin au pape Sylvestre, publiée en 1440 par l'humaniste Lorenzo Valla (1405-1457), alors secrétaire du roi d'Aragon, témoigne de l'ampleur des conflits dans lesquels la Corse est engagée. Les pontifes Eugène IV et Nicolas V

tentent ainsi d'y étendre leur État, mêlant alors l'ambition moderne des papes princes du Quattrocento à l'autorité traditionnelle du Siècle apostolique. C'est d'ailleurs le chroniqueur de la Corse médiévale, Giovanni della Grossa, qui fait avec son fils le voyage de Rome et est reçu au nom des Corses par ce pape le 13 octobre 1445.

Cependant, le temps est passé pour la papauté de revendiquer sérieusement la Corse dans le Patrimoine de Saint-Pierre. C'est bien plutôt la Contre-Réforme, menée depuis Rome à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, qui va faire de l'île une terre très catholique, et la pénétrer en profondeur de ses valeurs, en premier l'instruction du clergé et des peuples.

\*

La qualité des ressorts théologiques et philosophiques qui arment les Révolutions de Corse au XVIII<sup>e</sup> siècle sont ainsi sans nul doute un fruit de la Contre-Réforme. Mieux encore, on assiste alors à un nouvel épisode de la relation entre le Saint-Siège et la Corse.

Dès le tout début des révoltes, les Corses se rassemblent le 15 mai 1731 au couvent San Pancrazio de Bozio et prennent la décision de faire appel à la médiation du pape. Il s'agit de faire intervenir une puissance tierce dans la relation frontale et duelle avec Gênes, et se tourner vers le pape s'impose en premier lieu. La lettre adressée au Saint-Père qu'emporte avec lui le chanoine Orticoni, mandaté par cette assemblée, insiste sur l'ancienneté des liens de l'île avec le Saint-Siège : « C'est à Votre Sainteté qu'appartient la haute seigneurie de l'île. » Le chanoine, qui est un des principaux acteurs de l'assemblée des théologiens réunie en mars au couvent d'Orezza, sera reçu le 10 juin 1731 par Clément XII en audience privée.

On retrouve ces arguments dans le cours de la deuxième insurrection, précisément en 1736 dans le premier grand texte corse de littérature politique intitulé *Il Disinganno*. Les Corses y évoquent à nouveau la donation originelle de la Corse au pape par Constantin et font référence à la reconquête de l'île sur les

Sarrasins au IX<sup>e</sup> siècle par le légendaire comte romain Ugo Colonna. Il s'agit cette fois de démontrer, au-delà de son mauvais gouvernement, l'abus de titre de la République de Gênes pour la domination de l'île.

Ce sera enfin, dans les années de naissance de la petite république paoline, l'envoi en Corse d'un visiteur apostolique, nommé en septembre 1759 par le pontife sur la suggestion d'un consistoire de cardinaux. En fait, Clément XIII représentait dans la Curie romaine un courant préoccupé par la résistance de l'Église aux prétentions des États, et le Sénat de Gênes, comprenant qu'il avait été joué par la diplomatie paoline, cette décision portant implicitement atteinte à sa souveraineté, publia en avril 1760 un manifeste qui mettait à prix la tête du visiteur. L'opinion des cours européennes ne pouvait que s'émouvoir d'un tel affront et soutenir le bref du Saint-Siège qui annulait en retour l'édit génois. Mais chose incroyable, le Sénat abrogea à son tour le bref du pape et la polémique qui résulta de ce coup de force se prolongea pendant plus d'une année.

\*

Avec l'arrivée de la Révolution française et la Constitution civile du clergé, les liens entretenus par les Corses avec Rome vont être soumis à rude épreuve. Parmi d'autres événements, on peut affirmer que le bref de Pie VI du 10 mars 1791 condamnant cette Constitution civile et surtout celui du 13 avril, très combatif, suspendant les prêtres jureurs et les invitant à se rétracter sous 40 jours, ont une grande responsabilité dans le déclenchement de la manifestation bastiaise qui se forma le 2 juin. L'ultimatum apostolique venait à échéance le 24 mai, quelques jours avant les trois jours de procession des Rogations, propices aux manifestations, et la révolte s'affirma le lendemain, le jour de l'Ascension, qui tombait le 2 juin cette année-là. La foule, où les femmes tiennent une place déterminante, saccagea la maison de l'évêque constitutionnel Ignazio Francesco Guasco, qui avait été élu le

9 mai, ainsi que le local de la loge maçonnique *Les Amis Constans* dont elle brûla les meubles et les ornements.

On relèvera pour finir, à l'issue de ces années révolutionnaires, une certaine phrase de la Constitution du royaume anglo-corse, rédigée en juin 1794. Comme Paoli l'avait suggéré, la Constitution irlandaise de 1782, qui avait accordé l'indépendance législative à l'Irlande, avait quelque ressemblance avec la situation corse. Cependant, l'affirmation dans le titre X de la Constitution que « la religion chrétienne, catholique, apostolique romaine, dans toute sa pureté évangélique » serait la religion nationale en Corse, avec la tolérance de tous les autres cultes, apparaissait comme un élément proprement original et démontrait le caractère distinct de ce nouveau royaume, tant l'affirmation du protestantisme de la nation anglaise était incontournable.

\*

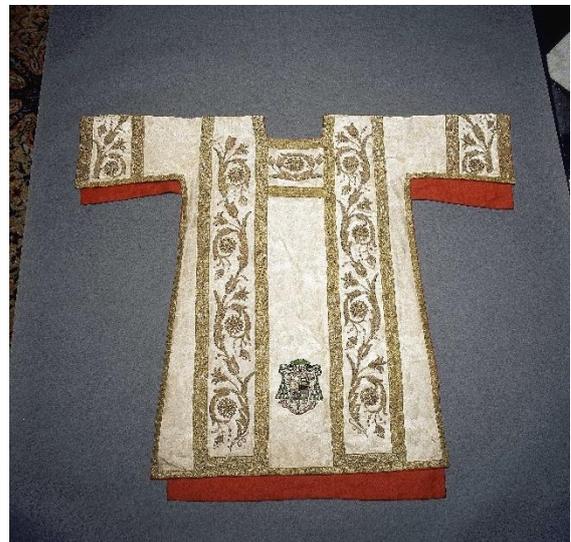
## ICONOGRAPHIE



Notre-Dame de la Miséricorde, dite a Madunnuccia  
Cathédrale d'Aiacciu - Patrick Battini



Calice du pape Grégoire XVI  
Cathédrale d'Aiacciu – Thomas Heuer



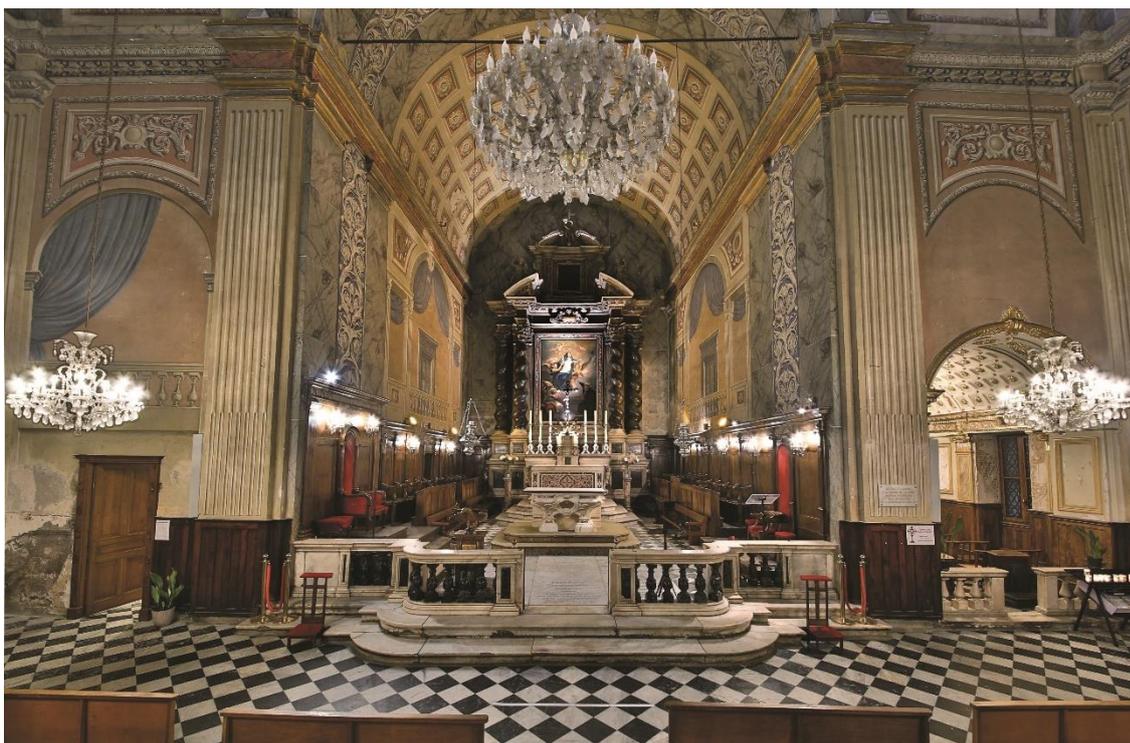
Dalmatique de Mgr Casanelli d'Istria  
Cathédrale d'Aiacciu - Thomas Heuer



Fonts baptismaux, Cellini Pio (sculpteur) et De Carolis Adolfo, (peintre) – 1593  
Cathédrale d’Ajaccio – Pascal Renucci



Autel de la Miséricorde, Solari, Francesco (marbrier, sculpteur) ; Garibaldi, Giovan Battista et Alessandro (marbriers, sculpteurs)  
Cathédrale d’Ajaccio – Pascal Renucci



Chœur  
Cathédrale d’Ajaccio  
Pascal Renucci

# PAPA FRANCESCU IN CORSICA

DUMENICA  
**15•12•2024**

